

LA DÉFENSE NATIONALE

LES PLANS EN CAS D'IMPRÉVU POUR LE MAINTIEN EN SERVICE DES APPAREILS AURORA

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Défense nationale. Dans le télex qu'il a envoyé au ministre de l'Industrie et du Commerce, le ministre signale que l'annulation du programme fera hausser le prix des pièces de rechange de l'aéronef Aurora et, qui plus est, retardera leur arrivée, limitant de ce fait les manœuvres de la flotte canadienne. Le ministère de la Défense a déjà eu de la difficulté à s'approvisionner en pièces de rechange. Le ministre peut-il nous dire quelles autres solutions il préconise pour que nos 18 aéronefs restent en service?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je pense pouvoir donner au député de Victoria l'assurance que nos 18 aéronefs Aurora resteront en service et qu'ils nous permettront de respecter nos engagements envers l'OTAN et d'assurer la défense du Canada. A Bruxelles, nous avons discuté de la question avec le secrétaire à la défense américaine, M. M. Weinberger. Bien qu'il s'agisse en fait d'une décision de la société Lockheed, il a son mot à dire à ce sujet. Nous lui avons demandé d'étudier la situation et de nous faire part de ses constatations pour que nous puissions en discuter. Il est important d'avoir des pièces de rechange pour maintenir ces aéronefs en parfait état de service.

* * *

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

LA PROMESSE D'ÉLARGIR LE RÔLE DE L'AGENCE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle a trait à son discours de Chicago où il a annoncé que les promesses électorales que le premier ministre a faites en 1980 concernant l'expansion du mandat de l'Agence d'examen de l'investissement étranger ne représentent plus la politique gouvernementale.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Le premier ministre a promis au cours de la campagne électorale d'étendre le rôle de l'Agence pour qu'elle révise périodiquement l'activité des entreprises étrangères au Canada, annonce publiquement les acquisitions d'entreprises par des étrangers et offre l'aide gouvernementale aux entreprises canadiennes projetant l'achat de firmes étrangères. Le gouvernement du Canada revient-il maintenant sur sa parole?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, je n'ai pas tenu dans mon discours de Chicago les propos que le député me prête. Il fait état d'une malheureuse interprétation de mes propos par la Presse canadienne.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Gray: C'est avec plaisir que je ferai parvenir le texte de mon discours à mon honorable collègue. Il verra que je parlais d'une révision des méthodes administratives que prévoit la loi actuelle. Notre position à l'égard des promesses faites avant les élections et dans le discours du trône est énoncée dans le document sur le développement économique. Nous avons dit dans ce document que deux des promesses en question les moins importantes, qui concernent l'avis public d'acquisitions et la garantie de prêts à la relève canadienne, ne se réaliseront pas pour le moment.

Des voix: Oh, oh!

M. Gray: Nous n'avons pas dit que nous y renoncions. Pour ce qui est de l'examen du rendement, le document dit clairement que nous en élargissons la portée pour inclure de plus grandes entreprises, appartenant à des Canadiens ou à des étrangers. Je m'attends que le gouvernement soit en mesure d'annoncer sous peu en détail comment nous allons réaliser cette promesse.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Faites-nous entendre la bande.

● (1425)

LE COMPTE RENDU DU DISCOURS DU MINISTRE DANS LA PRESSE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, comme le ministre le sait, le premier ministre a promis d'étendre le mandat de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, c'est-à-dire de modifier la loi. Le ministre dit maintenant qu'il a été mal compris; or d'après la presse d'aujourd'hui, il aurait déclaré dans son discours: «... mais notez bien qu'il s'agit de faire un examen des modalités d'application de la loi, non de la loi elle-même». Il aurait dit que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier la loi. Pourtant, le premier ministre avait bien promis, pendant la campagne électorale, de le faire. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il faut croire?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, dans mon discours d'hier, je faisais tout simplement état d'un projet dont il est question dans le document portant sur le développement économique du Canada, à savoir que nous avons l'intention d'examiner les modalités actuelles d'application de la loi sur l'examen de l'investissement étranger dans le but d'en améliorer l'efficacité et l'opportunité. Il s'agit donc d'étudier les méthodes administratives. Je ne cherchais pas, dans mon discours, à aller plus loin que le document sur le développement économique. Je n'ai jamais dit ni voulu dire que le gouvernement se refusait à tout jamais à apporter à la loi des modifications qui pourraient se révéler nécessaires.

LA POLITIQUE DE L'AGENCE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le ministre est certes digne de succéder à Paul Martin.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Tous ses collègues ont l'audace d'applaudir.